

VAR : UN MUR ÉNIGMATIQUE DANS LE MASSIF DE L'ESTEREL

À proximité du mont Vinaigre, dans le massif de l'Estérel, deux murs parallèles, présents sur quelques dizaines de mètres sur le versant d'une colline, ont été fortuitement découverts dans les zones dernièrement incendiées.

Les prospections menées par les auteurs sur le lieu de la découverte ont permis de repérer ce double mur sur plus de 6 km.

L'espace séparant les deux murs présente un écart extrêmement régulier (entre 2,02 et 2,04 m pour certains secteurs et 1,01 et 1,02 m pour d'autres). Le tracé de ce double mur emprunte de nombreux versants et passe régulièrement d'un sommet à un col parmi les collines. Les passages sommitaux sont matérialisés par des cairns (empilage de pierres qui forme un cône) servant de repère et positionnés dans l'intervalle entre les deux murs. Le parement des faces internes des murs, fait à l'aide de blocs taillés et alignés, est soigné. Après élimination des hypothèses d'une voie, d'un canal pour drainage des eaux, d'une limite défensive ancienne ou contemporaine et d'une limite agropastorale, il ressort que la seule utilisation possible de ce double mur serait celle de limite (ou frontière) entre deux entités territoriales.

L'examen des limites civiles et religieuses connues dans cette région pour les époques médiévale, moderne et contemporaine n'a pas permis de rattacher ce vestige à l'une ou l'autre de ces périodes.

L'hypothèse d'une limite antique

Dans l'état actuel des recherches (qui n'en sont qu'à leur début), l'hypothèse d'un rapprochement entre l'édification de cet ouvrage et l'intervention des légions romaines dans le territoire des Oxybiens (localisé dans le massif de l'Estérel par G. Barraol, in *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule*, Paris, 1969) et de leurs voisins orientaux, les Déciates, en 154 avant notre ère, peut être envisagée.

Cette intervention, relatée par l'historien grec Polybe (*Histoire*, XXXIII, 8 à 10), fut entreprise afin de diminuer la pression exercée par ces deux peuplades sur les comptoirs marseillais d'Antipolis et Nikaia. Elle se solda par la soumission de ces peuples et le transfert par le consul Q. Opimius, commandant de l'opération, à ses alliés marseillais "[...] de tout ce qui lui parut possible de donner comme territoire [...]".

Antipolis, la plus proche cité massaliote, prit



Ci-dessus. Le mur-double découvert sur le massif de l'Estérel. Photo des auteurs.

certainement le contrôle de ces territoires. Polybe précise ensuite que le consul "[...] répartit ses soldats entre les diverses villes et s'installa pour passer l'hiver dans le pays".

Une frontière des comptoirs massaliotes ?

Des troupes en hivernage ne restant jamais inactives, il est tout à fait envisageable que certains contingents aient pu matérialiser sur le terrain, par ce double mur, le territoire nouvellement conquis. Les parements internes, qui sont les seuls à être façonnés, pourraient être les limites externes de deux territoires qui se font face : à l'ouest celui des tribus ligures et à l'est celui de Marseille, par l'intermédiaire de son comptoir Antipolis.

Si cette hypothèse se confirmait, ce double

mur serait un exemple unique de la matérialisation d'une limite territoriale antique entre un territoire marseillais et des peuples ligures. Cela remettrait en question la vision des comptoirs marseillais et des territoires qui leur étaient rattachés : pour Antipolis, on pensait à un territoire limité à l'est par le cours de la Siagne et encore, pas avant la seconde partie du I^{er} siècle avant notre ère.

Le travail sur le terrain se poursuit, mais il a semblé utile de livrer à la connaissance du public une telle découverte.

Stéphane Morabit, doctorant en histoire ancienne, Université Montpellier-III/Paul Valéry-CERCAM, membre de l'IPAAM (Institut de Préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée) et Claude Salicis, président de l'IPAAM, chercheur CEPAM-CNRS/UNSA Valbonne, UMR 6130